

Le Président

A l'attention des présidentes et présidents
de clubs,
de comités départementaux,
de ligues

Paris, le 22 mars 2021

N/Réf. : GE/OP

Objet : Point sur l'activité fédérale

Chères présidentes et chers présidents de clubs,
Chères présidentes et chers présidents de comités départementaux,
Chère présidente et chers présidents des ligues,

Nous avons tous envie de reprendre la raquette, de retrouver les moments de convivialité qui font le sel de notre engagement associatif, de recouvrer notre vie d'avant... Malheureusement, pour le moment, il n'en est rien. Malgré nos efforts, la circulation du virus et ses variants est toujours forte avec pour conséquence l'arrêt de la pratique sportive amateur en indoor dans tout le pays. Nous en souffrons tous.

Conformément à mes engagements, je reviens vers vous pour préciser la position de la FFTT et l'état d'esprit des élus fédéraux afin de faire face à cette situation exceptionnelle. L'enjeu de cette correspondance est de vous aider à y voir plus clair pour prendre, ensemble, les meilleures dispositions pour la fin de la saison.

Rappelons que **la gestion de la crise sanitaire est notre priorité**. Nous restons attentifs aux injonctions gouvernementales auxquelles nous devons nous conformer, à l'évolution de la situation au plan national et territorial et nous analysons sans relâche la situation dans l'intérêt des clubs et des licenciés. Notre volonté la plus chère est de soutenir la reprise de la pratique du tennis de table pour toutes et tous dans les meilleurs délais et dans le respect des protocoles sanitaires.

Pour cela, nous réunissons régulièrement une équipe dédiée au plan de gestion de crise articulé en quatre volets : un service fédéral dédié, une solidarité financière, une communication adaptée et une gestion sportive. Pour plus de détails, je vous renvoie à mon précédent courrier daté du 24 décembre 2020. Ces séances de travail nous ont permis d'affiner la position de la fédération qui consiste d'une part à aider les structures (clubs, comités, ligues) en difficulté sur la saison 2020-2021 dans le cadre d'un **plan d'urgence** et d'autre part à investir massivement pour aider concrètement les clubs à relancer l'activité à la rentrée de septembre 2021 (**plan de relance**).

Outre ces réunions de travail, et fidèle à notre volonté de concertation, nous échangeons régulièrement avec les territoires pour partager les bonnes pratiques, affiner la stratégie et réfléchir à la coordination des actions fédérales et territoriales.

1. Un plan d'urgence pour aider les structures en difficulté

1a. Un service fédéral dédié

S'agissant du plan d'urgence, nous avons ouvert une adresse mail pour répondre aux questions des dirigeants et des licenciés (covid19@fftt.email). Nous avons animé sept webinaires afin d'informer au mieux les clubs non employeurs, les clubs employeurs, les clubs professionnels et les instances des différents dispositifs d'aide de l'État et des collectivités. Nous avons également lancé un accompagnement des clubs pour les aider à bénéficier de la dotation d'urgence supplémentaire de l'État (fonds ANS 2021). Enfin, nous mettons à profit cette période pour organiser gratuitement et en ligne des sessions de formation pour les dirigeants et en arbitrage.

1b. Une solidarité financière

Suite aux mesures déjà prises par la fédération en 2020 (aide à tous les clubs pour un montant de 240.000 €, gel des tarifs, remboursement d'un quart du championnat par équipes...), le conseil fédéral des 12 et 13 mars 2021 a décidé de dégager **un fond de solidarité** de 100.000 € pour aider les clubs, les comités et les ligues les plus en difficulté sous la forme soit d'une aide de trésorerie, soit d'une aide financière directe. Tout est fait pour que le dispositif puisse être mis en œuvre en avril 2021.

Concernant les services non délivrés, le conseil fédéral des 12 et 13 mars 2021 a acté :

- le **remboursement de la part fédérale** pour les tours non joués du critérium fédéral 2020-2021 pour tous les inscrits (131.000 €).
- le **remboursement d'une partie des inscriptions au championnat par équipes** de niveau national, (les équipes des niveaux inférieurs étant gérées par les ligues et comités), soit une aide de 101.000 €.

En ce qui concerne le **remboursement des licences**, nous entendons et comprenons le désarroi de certains licenciés. Nous étudions l'éventualité d'une remise sur le tarif des licences pour la saison 2021-2022 en fonction de la réalité des aides de l'État (fonds de compensation) et de la situation financière de la fédération.

Enfin, rappelons que la tarification globale, c'est-à-dire la cotisation, relève de chaque club. Elle est propre à sa structuration, aux prestations offertes et à sa politique de développement notamment. Chaque club est libre de mettre en œuvre différentes mesures pour fidéliser les licenciés à son niveau. Cela peut se faire selon différentes modalités. En guise d'exemple :

- remboursement partiel de la cotisation 2020-2021 (avec la possibilité d'en faire don) ;
- avoir sur la cotisation 2021-2022 ;
- bon d'achat sur les prestations à venir du club (stages...) ;
- bon d'achat chez les partenaires du club.

1c. Une gestion sportive

Pour ce qui est de la gestion sportive de la crise, en nous appuyant sur les propositions concertées de la commission sportive fédérale, le conseil fédéral des 12 et 13 mars 2021 a acté les décisions suivantes :

- annulation des championnats de France des régions prévus du 16 au 18 février 2021 à Béthune ;
- maintien de notre volonté de terminer la phase 1 des championnats par équipes N1, N2 et N3 et d'organiser des play off pour la montée en ProA et ProB. Nous avons retenu le principe de redémarrage de la compétition 15 jours après l'autorisation par le gouvernement de reprendre l'entraînement. Nous avons également décidé que si nous ne pouvions pas reprendre l'activité (ou l'entraînement) au 2 avril 2021, les championnats nationaux ne reprendraient pas ;
- annulation des 2^e, 3^e et 4^e tour de critérium fédéral de niveau national 1 et nationale 2 ;
- report des championnats de France seniors prévus initialement du 17 au 19 mai 2021 en fin d'année civile 2021 à Cesson Sévigné du 17 au 19 décembre 2021 ;
- poursuite du championnat ProA et ProB masculin et Pro dames en fonction d'un calendrier concerté entre les clubs et avec la fédération. L'objectif est de décerner un titre 2020/2021 ;
- organisation des championnats de France jeunes 2020 envisagée, si la situation sanitaire le permet, aux dates prévues pour l'édition 2021 (14/16 mai 2021 à Espalion pour les M/J, et 18/20 juin à Alençon B/C) dans une formule restreinte sur plusieurs sites. Cette décision permet d'envisager le report de l'édition 2021 des championnats de France jeunes à l'automne 2021 dans un format classique, là encore si la situation sanitaire le permet ;
- annulation des championnats de France vétérans (3/5 avril 2021), de la coupe nationale vétérans (15/16 mai 2021), des championnats de France corpo (24/25 avril 2021), et des finales par classement (26/27 juin 2021).

La FFTT sera aux côtés des clubs, des comités départementaux et des ligues pour organiser au mieux les épreuves prévues si cela est possible selon l'évolution sanitaire des territoires concernés, mais également d'autres épreuves moins contraignantes.

1d. Des actions auprès des ministères

En outre, j'ai **engagé personnellement la fédération** pour défendre les clubs et les licenciés auprès de nos partenaires institutionnels. Ainsi, j'ai rencontré successivement la ministre déléguée aux sports, Roxana Maracineanu, le 5 février 2021 pour plaider la cause du tennis de table, le directeur des sports, Gilles Quénéhervé, le 2 mars 2021 pour l'alerter sur la situation des clubs. J'ai également adressé le 25 février 2021 un courrier à la ministre

déléguée aux sports et au ministre de l'économie et des finances pour demander que les cotisations et les licences puissent être considérées, à titre exceptionnel, comme des dons donnant ainsi droit à un crédit d'impôt de 66%. Par ailleurs, j'ai participé activement à la conférence de presse qui s'est tenue le 25 février 2021 au CNOSF pour défendre la reprise de la pratique des sports de salle en respectant les protocoles sanitaires. Enfin, je prépare un courrier à l'attention de la Ministre des sports pour signifier mon incompréhension de ne pas accepter la pratique des jeunes licenciés dans un club de tennis de table en respectant un protocole sanitaire strict alors que ces mêmes jeunes sont autorisés à jouer au tennis de table dans la même salle dans le cadre d'un cours d'EPS ou de l'UNSS.

2. Un plan de relance dès l'été et à la rentrée de septembre 2021

2a. Un Grenelle du tennis de table pour coordonner nos actions de relance

Nous avons choisi de porter nos efforts pour aider les clubs à relancer leur activité à la rentrée de septembre 2021. Parce que l'efficacité de nos mesures dépendra de notre solidarité et de notre capacité à coordonner et mutualiser nos actions, je propose de définir ensemble les meilleures mesures à prendre à l'occasion d'un **Grenelle du tennis de table**. Celui-ci pourrait s'organiser en deux actes, d'abord le 17 avril 2021 puis courant mai 2021. À cette occasion, nous débattons des pistes de relance (y compris de la nécessité ou pas de ristournes accordées à ceux qui renouvèleront leur licence) et de leur financement. Nous vous soumettrons la mise en place des conventions d'objectifs pour soutenir l'action des comités et des ligues en matière de coordination tarifaire (réductions, forfaits, autres formules pour 2021-2022), de professionnalisation et de formation.

2b. Des actions concrètes en direction des clubs et des licenciés

Un **plan de communication** ambitieux, pour un montant de 65.000€, appuiera les actions de relance pour faire connaître l'activité des clubs dès la fin de saison actuelle. Il comprendra notamment :

- des kits de communication personnalisables offerts aux clubs volontaires (commande auprès de la FFTT fin avril/début mai et livraison en juin 2021) et mise à disposition de supports pour les réseaux sociaux ;
- des spots publicitaires audio et vidéo pour les territoires et les clubs.

Parallèlement, nous proposerons aux dirigeants de club des actions d'information pour les accompagner dans **la transition numérique** afin de simplifier la tâche des dirigeants bénévoles.

2c. Deux priorités : faire jouer quand c'est possible et garder le lien avec les adhérents

J'insiste sur le fait que l'arrêt éventuel des championnats par équipes de niveau national ne signifiera pas l'arrêt de la pratique du tennis de table dans les territoires. Nous encourageons les clubs, les comités et les ligues à faire jouer dans des formats différents et à promouvoir leur offre de pratique. Nous les incitons à organiser des manifestations et des tournois « intra club » ou « inter-clubs » notamment à l'extérieur quand cela est possible. Dès que les salles

pourront à nouveau accueillir nos adhérents, nous soutiendrons les initiatives et les compétitions originales par la mise à disposition de lots attractifs et par la mise en place d'une saison estivale en juillet et en août 2021.

Nous prendrons les décisions qui s'imposent sans précipitation et en respectant notre volonté partagée de favoriser la reprise quand elle sera possible. Nous continuerons également à vous informer des dispositifs de relance proposés par l'État et particulièrement le Pass'sport et la campagne 2021 PSF/ANS qui bénéficiera d'une enveloppe supplémentaire.

Je veux remercier toute l'équipe fédérale qui ne ménage pas sa peine pour accompagner au mieux les comités et les ligues au service des clubs et des licenciés.

Dans cette période extrêmement difficile à vivre pour tous les passionnés de tennis de table, nous devons faire preuve de solidarité, de coordination mais aussi de créativité et d'optimisme pour donner à notre sport toutes les chances de repartir de plus belle vers des jours meilleurs. En cela, cette crise est peut-être l'occasion d'amorcer des changements décisifs pour adapter nos pratiques aux nouvelles façons de vivre le sport.

Ainsi, le tennis de table doit être défendu par toutes et tous. Nous avons besoin de chacun pour sauver le tennis de table fédéré. Je m'adresserai aux licenciés avant la fin de la saison pour indiquer à quoi sert l'argent des licences, y compris dans cette période où notre sport est à l'arrêt, et les mesures que nous prendrons pour leur donner envie de retrouver leur club de cœur. Nous prévoyons une communication multicanale. Il va de soi que nous voulons tous que nos clubs puissent rouvrir, au plus vite, leurs portes pour accueillir tous les passionnés de ping. Je compte sur vous pour relayer le contenu de ce courrier à vos licenciés.

Cher.e.s élu.e.s, cher.e.s dirigeant.e.s, soyez assuré.e.s que la FFTT sera aux côtés des ligues, des comités et de ses clubs pour passer cette crise et relancer notre si beau sport...

Je vous adresse mes plus sincères et chaleureuses salutations sportives.



Gilles ERB
Président